

**Procès-verbal**  
**de l'assemblée générale ordinaire**  
**de l'association des Cartons du Cœur Riviera**

Du mercredi 30 mai 2012 à 20 heures à la salle de paroisse de l'Eglise Evangélique réformée de Clarens

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Henk van Beveren, ouvre l'assemblée générale 2012. Il remercie les personnes pour leur présence à l'assemblée, Mme Patricia Lachat, syndique de Villeneuve, ainsi que la paroisse de Clarens pour avoir mis leur salle à disposition. Il excuse les représentants des autorités qui n'ont pas pu être présents ce soir.

**2. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2011**

La lecture du résumé est proposée par Henk van Beveren, mais personne ne la demande. Le procès-verbal est tenu à disposition des personnes intéressées, il peut également être consulté sur notre site internet. Il est accepté à l'unanimité.

**3. Rapport du président**

M. van Beveren fait la lecture de son rapport.

En tant que président des « Cartons du Cœur Riviera », il souhaite une chaleureuse bienvenue à tous.

Le but de notre association - qui existe sur la Riviera depuis 1993 - reste et restera d'amener, comme coup de pouce, de la nourriture aux gens dans le besoin de notre région.

Le nombre croissant des demandes d'aide nous montre que la précarité semble toujours augmenter.

En 2011, nous avons effectué presque 450 livraisons pour aider environ 1'250 personnes entre Vevey et Rennaz.

La totalité de cette marchandise équivaut à 28.5 tonnes. Cela représente environ 1500 cartons remplis avec de la marchandise de première nécessité et livrés à domicile.

C'est une augmentation de 14% par rapport à 2010, mais c'est aussi une augmentation de **42 %** sur deux ans.

Pour les premiers mois de l'année 2012 il se dessine déjà une augmentation de 5 % par rapport à 2011. Nous allons probablement dépasser les 30 tonnes de marchandise cette année.

Pour beaucoup de familles nous restons la dernière bouée de sauvetage pour être aidé de manière rapide et efficace.

M. van Beveren cite deux exemples de demandes que nous avons reçues par e-mail parmi bien d'autres:

- "Je me trouve actuellement en attente de revenu d'insertion du service social, fin de droit au chômage, pas de travail. Cela fait 3 mois que je n'ai pas de revenu. J'ai besoin de manger en je n'ai pas un sous. Pouvez-vous m'aider SVP ?"
- "Malgré mon travail à 100% et ma femme qui travaille à 50%, on n'arrive pas et nous avons 2 petits enfants de 11 ans et 9 ans."

Nous essayons chaque semaine de faire de notre mieux pour répondre à toutes les demandes en rationalisant notre travail au maximum et en essayant d'agrandir notre équipe de bénévoles.

En 2011, nous avons eu une dizaine de séances du comité, où nous nous sommes surtout occupés à améliorer la gestion de la forte augmentation de la demande :

- Nous avons, par exemple, pu trouver un petit magasin (Satellite Migros à Villeneuve) qui nous fournit tous les produits et nous les livre à une heure précise.
- Dorénavant, c'est aussi un maraîcher de la région qui nous vend les légumes et les fruits à des prix intéressants.

M. van Beveren souligne aussi que par notre excellente collaboration avec « Tables Suisses », organisation qui récolte des produits non vendus et avec une date limite auprès des grandes surfaces, nous recevons deux fois par semaine de quoi compléter nos cartons.

Côté bénévoles, nous avons pu trouver quelques livreurs et des gens qui aident à la préparation des cartons au local.

Là aussi, nous faisons tout notre possible pour avoir assez de monde.

Au comité, nous sommes toujours à la recherche d'une personne qui s'occupe de notre site Internet, pour une remise à jour de celui-ci et pour gérer quelques problèmes informatiques.

M. van Beveren souligne encore une fois que tous nos bénévoles et le comité ne reçoivent aucune rémunération.

Seuls les livreurs reçoivent une participation aux frais d'essence de Fr. 2.50 par livraison.

Notre grande préoccupation du moment est une meilleure gestion de la réception des demandes par téléphone.

Actuellement, on peut tous les jours laisser un message sur le portable des Cartons du Cœur.

Par la suite, un responsable du comité doit rappeler la personne (bénéficiaire ou service social) pour plus de détails. Souvent il est confronté à des problèmes comme le bureau du service social qui est fermé, la personne qui est inatteignable, etc.

Pour être plus efficaces et rationaliser cette démarche, nous avons pris la décision de chercher une personne de confiance qui sera responsable du téléphone et qui répondra aux appels à des heures fixes (5 à 6 heures par semaine). Bien sûr, il faudra aussi avoir une personne remplaçante pour assurer ce service.

Il se peut que nous soyons obligés de rémunérer ce poste - qui est un poste clé pour l'efficacité de notre organisation.

M. van Beveren remercie tout particulièrement Willy Fink et Pierre André Strahm qui, depuis des années, donnent beaucoup de leur temps pour gérer les appels téléphoniques.

Un moment fort dans l'année a été notre ramassage annuel au mois de novembre :

- Avec le soutien de Radio Chablais, nous sommes parvenus à récolter 10,5 tonnes de marchandise et des dons d'une valeur de presque Fr. 8'200.-
- Les 10,5 tonnes représentent environ 37% de notre besoin annuel en produits non périssables.
- Un petit bémol quand-même : ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'année 2010, ceci surtout parce que nous n'avons pas eu accès à la Coop de Rennaz où une autre action a eu lieu aux mêmes dates.
- Pour y arriver, nous étions présents pendant 2 jours dans 9 grandes surfaces avec plus de 120 bénévoles à nos côtés, sur lesquels nous pouvons heureusement compter chaque année. M. van Beveren leur adresse un grand merci pour leur investissement !
- Il remercie aussi le comité et spécialement Anne Falconnier, notre grande organisatrice du ramassage, qui - de nouveau - a tout orchestré à merveille !

Pour votre agenda : le ramassage de cette année aura lieu les **2 et 3 novembre 2012**.

Comme d'habitude, nous cherchons encore des bénévoles. Alors parlez autour de vous et essayez de convaincre vos amis à donner quelques heures par mois à notre organisation, ou de participer à notre ramassage annuel.

La semaine avant Noël toujours, différentes écoles de la région ont fait des collectes de produits pour les « Cartons ». Une magnifique manière de sensibiliser aussi les jeunes pour notre cause.

Au terme du rapport, M. van Beveren remercie tout spécialement le comité pour ces nombreuses heures mises à disposition, mais aussi pour cet esprit d'ouverture envers les changements qui s'imposent. De faire toujours plus et rester fidèle à la cause mérite d'être relevé.

Il remercie tous nos bénévoles, tous nos donateurs, nos partenaires sociaux et les autorités politiques qui, tous, nous ont soutenus pendant toute l'année.

#### **4. Présentation des comptes et du rapport de la fiduciaire**

Michaela Kiedl présente les comptes 2011. Le résultat 2011 se solde par un montant négatif de 25'973.-

Une dame demande si c'est habituel que nous finissions l'année avec un déficit. M. van Beveren explique que l'héritage de 120'000francs que nous avons reçus en 2010 est dépensé à bien plaisir en faveur des bénéficiaires par le biais de bons Migros de 10.- par personne distribués en même temps que les livraisons. De ce fait les comptes seront négatifs pour les prochaines années. Cette mesure sera ré-évaluée à la fin de cette année.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire FMK à Brent. Mme Kiedl, organe de révision, lit le rapport et prie l'assemblée d'accepter les comptes 2011. Elle est remerciée pour son engagement. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **5. Election du comité**

Une personne présente sa démission du comité. Il s'agit de M. Pascal Guillaume qui n'est pas présent ce soir qui a décidé de quitter le comité mais qui reste bénévole.

Ont accepté d'être réélus :

Henk van Beveren, président

Anne Falconnier, responsable local

Pierre-André Strahm, téléphone

Willy Fink, téléphone et remplissage du local

Judith Nicolet, secrétaire

Danielle Laydu, comptabilité

Une nouvelle personne rejoint le comité et est élue par acclamations :

Mme Marianne Strahm, responsable local

## **6. Divers et propositions individuelles**

Une dame prend la parole pour remercier les membres des Cartons du Cœur pour le travail accompli.

M. van Beveren revient sur le sujet du site internet qui n'est malheureusement pas à jour.

## **7. Présentation de Mme Patricia Lachat, syndique de Villeneuve**

Madame Patricia Lachat prend la parole.

Elle dit avoir été très touchée par un commentaire fait par le précédent chef du poste de gendarmerie au sujet des statistiques de la criminalité qui trouvait inquiétant de voir que la majorité des vols à l'étalage ne concernait pas des vols de natels ou autres articles de loisirs mais surtout de l'alimentaire.

Elle exprime sa reconnaissance envers notre association qui existe pour aider ces gens qui n'ont pas les moyens de s'acheter de la nourriture.

Elle profite de remercier les bénévoles pour leur motivation, leur temps et leur engagement.

Mme Lachat dresse un aperçu de l'organisation sociale de la commune de Villeneuve. La commune compte 5100 habitants dont une population étrangère de 30% et plus de 2000 places de travail.

Pour les personnes en détresse un 1er contact se fait en général par le biais de l'agence des assurances sociales de Villeneuve. Les bureaux assurent une permanence de deux personnes tous les matins et reçoivent sur rendez-vous l'après-midi. C'est là que les personnes seront dirigées vers divers services, après étude de leur dossier. Dans la plupart des cas vers le CSR. Pour ceux qui touchent déjà une rente AI vers Pro Infirmis. Pour ceux qui bénéficient déjà d'une aide sociale mais qui ont momentanément besoin d'une aide alimentaire vers les Cartons du Coeur.

Il existe une aide financière ponctuelle pour les personnes domiciliées à Villeneuve ayant atteint l'âge de la retraite qui est la Fondation Berger. La famille Berger a fait un leg en 2011 à la commune d'un bâtiment ainsi que d'un jardin, spécifiant que les recettes de ces biens devaient servir à soutenir les personnes du 3ème âge.

Il y a aussi Pro Senectute qui aide les aînés. La commune met gratuitement à leur disposition un local pour leurs goûters infos ainsi que pour une permanence un jour par semaine.

Il y a aussi un travailleur social de proximité à Villeneuve qui est engagé à 80% et qui s'occupe plus spécialement des jeunes. Il assure le lien entre les autorités et les jeunes. Il soutient diverses actions, comme par exemple la reconstruction d'un skate parc. Il a mis sur pied l'exploitation d'une déchetterie scolaire, il mène des actions de prévention contre l'alcoolisme surtout pendant le MJF. Il aide aussi les jeunes en vue de leur insertion professionnelle par le projet Activo (stages de 3mois au sein de la caisse AVS de Clarens en vue de trouver une place d'apprentissage). De plus il organise des activités pour les plus jeunes tous les mercredis après-midi ainsi que des soupers Quizz abordant différents thèmes.

Il suit aussi les jeunes qui ont commis des délits afin de leur faire prendre conscience de leurs actes.

Mme Lachat nous présente quelques chiffres pour illustrer le travail du travailleur social de proximité.

En 2011, il a effectué 28 suivis individuels (insertion ou maintien socioprofessionnel 19 personnes, suivi scolaire, comportement et méthode d'apprentissage 2 personnes, problématiques personnelles 7 personnes).

Le nombre de jeunes en situation de rupture a diminué. Selon le travailleur social de proximité, 10 jeunes se trouvent toujours sans solution professionnelle à Villeneuve. 8 d'entre eux ont été signalés à d'autres structures pour qu'elles prennent le relais. Ces jeunes ne se retrouvent donc pas sans soutien. En 2011, sur les 19 jeunes suivis pour des questions d'insertion professionnelle, 9 ont pu décrocher une solution professionnelle grâce à son soutien.

En ce qui concerne l'intégration des étrangers, une commission d'intégration a mis sur pied des cours de français qui ont un grand succès, une présentation sur les modes de scrutin à l'intention des électeurs étrangers et des nouveaux naturalisés, ainsi que des ballades dans la commune pour apprendre à la connaître.

Pour revenir aux aînés, la commune met également à disposition des locaux pour l'AVIVO qui donne une aide aux personnes âgées en difficulté pour remplir la déclaration d'impôts.

Une distribution de repas à domicile est également organisée par les bénévoles de l'entraide familiale pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

La commune met aussi chaque année sur pied un plan canicule. Elle envoie un courrier aux personnes âgées afin de connaître les personnes qui sont seules et qu'il faudra suivre le cas échéant.

Mme Lachat souligne l'importance de la communication tant pour récolter des vivres que pour que les personnes s'adressent à nous. Elle fait le parallèle avec le fait que le plus difficile reste souvent à convaincre les personnes dans le besoin à faire appel à ces différentes structures qui existent pour leur venir en aide.

Mme Lachat remercie tout le monde pour leur attention.

Clôture de l'assemblée générale à 20h50.  
28 personnes présentes.

Montreux, le 30 mai 2012

Judith Nicolet